

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE
5°COMMANDEMENT REGIONAL DE CONSTANTINE
MARTYR BOUDHERSSA ALI
MISE EN DEMEURE N 01

Vu le marché N°37/2020 date du 13/07/2020 portant Travaux de réfection en TCE + VRD SSI N°01 et SSI N°02 conclu avec l'entreprise **BEN SAKHRI AMMAR**, lotissement 283 lot N°66 commune ed Mrahna wilaya de Souk Ahras, Vu que :

- Non dépôt de la caution de bonne exécution dans le délai de 45 jours (délai dépassé).

L'entreprise **BEN SAKHRI AMMAR** est mise en demeure sous huitaine de déposer la caution de bonne exécution, et le départ effectif des travaux.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, le 5°CRGN procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.